

PERMANENCES JURIDIQUES

Nos permanences d'information juridique sont gratuites et confidentielles.

Pour toute information ou demande de rdv : 05 94 35 48 72 / contact@agav973.fr

COMMUNE	Lieux, horaires & modalités
CAYENNE	Du lundi au vendredi sur rdv Siège social : 7 bis rue madame pichevin
MATOURY	2º vendredi du mois de 8h à 12h Maison du Citoyen de Copaya, 52 rue des gardénias 4º vendredi du mois de 8h à 12h Maison France Services de Balata, 25 rue simarouba (près du LS Kelly)
MACOURIA	1 ^{er} jeudi du mois de 14h à 17h Maison France Services de Soula, rue Edme Courat (à côté de l'annexe mairie) 2 ^e et 4 ^e jeudis du mois de 8h à 12h Gendarmerie nationale (Tonate)
SAINT-GEORGES DE L'OYAPOCK	3º lundi du mois Maison France Services « Maison Bleue » Tel. 0594 37 07 19
MARIPASOULA	4º lundi du mois CCAS de Maripa-soula Wi Massanga, Chemin Poti-Soula
SAINT-LAURENT DU MARONI	Mardi et jeudi de 7h30 à 12h30 CCAS de Saint-Laurent du Maroni, 23 rue René Jadfard Lundi, mercredi et vendredi de 8h à 13h et 14h à 16h UTAS Robert Hulic, ZAC Saint Maurice, avenue Paul Castaing (immeuble PMI et ASE) Jeudi de 15h à 18h Gendarmerie nationale
MANA	2º vendredi de chaque mois de 8h à 12h Centre social Makandra

Des permanences ponctuelles peuvent être organisées au sein d'autres communes sur demande.

ACCUEIL DE JOUR SPÉCIALISÉ

⇒ Victimes de violences intrafamiliales et/ou violences sexuelles : permanence d'écoute, d'orientation et d'accompagnement avec ou sans rendez-vous.

Accueil téléphonique et physique du lundi au jeudi de 8h à 12h et 14h à 17h. Le vendredi 8h à 12h. Au siège de l'association 7 b rue madame pichevin à Cayenne